

## Instruction publique



Pour les recourants déboutés, la balle est dans le camp de l'administration. JEFF HINCKLEY/AP

# La justice plébiscite la gymnastique à l'école

### Les juges rejettent l'argument financier pour tarder à mettre en œuvre la troisième heure de cours obligatoire

Fedele Mendicino

Depuis 44 ans, le droit fédéral impose aux cantons l'enseignement à l'école obligatoire d'au moins trois périodes hebdomadaires de gymnastique. Dans les faits, ce n'est pas le cas. Inacceptable aux yeux de l'Association des maîtres d'éducation physique (Agmep) et de plusieurs parents d'élèves, qui ont donc saisi l'an dernier la justice (notre édition du 6 avril 2016).

Les recourants, défendus par Me Romain Jordan, souhaitent que «cette violation de la Constitution fédérale et l'inaction du Grand Conseil» soient reconnues et que les juges forcent l'Etat à agir. Selon nos renseignements,

les recourants, qui souhaitent que la loi cantonale précise cette obligation, sont aujourd'hui déboutés dans un arrêt rendu le 19 mai.

### Défaite au goût de victoire

Mais pour leur avocat, c'est une défaite à la saveur de victoire. Il en veut pour preuve les conclusions de la Chambre constitutionnelle: «Pour la première fois, une autorité judiciaire reconnaît que la troisième heure d'éducation physique durant la scolarité obligatoire est une obligation pour les cantons», se réjouit Me Jordan, citant l'arrêt récent. Et cela «indépendamment de toute considération d'ordre financier, organisationnel ou ayant trait aux infrastructures en place et sans égard aux sorties occasionnelles, aux camps de ski ou autres journées sportives planifiées en sus». Pour Me Jordan, cette obligation est si claire que la juridiction a considéré que la loi genevoise n'avait pas à être modifiée, «le droit fédéral étant directement applicable

sans qu'il ne soit besoin de concrétiser l'obligation au niveau cantonal. C'est pour cela que notre recours est rejeté pour des questions formelles.»

Les recourants estiment que cet arrêt crée un précédent significatif et que dès la rentrée 2016, la troisième heure devra être respectée. L'Agmep et les parents d'élèves concernés vont ainsi écrire dans ce sens ces prochains jours à Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat en charge de l'Instruction publique, pour en obtenir l'assurance effective. «Faute de quoi, nous saisirons à nouveau la justice afin d'obtenir le plein respect de cette obligation désormais clairement statuée.»

### «Un aboutissement»

Et Me Jordan de conclure: «Les recourants sont évidemment satisfaits de cette décision, qui marque l'aboutissement de plusieurs dizaines d'années d'engagement du monde sportif, des parents d'élèves et de l'enseignement en faveur de la jeunesse et de la santé

publique. La balle est maintenant dans le camp de l'administration, qui doit s'organiser de façon à ce que la rentrée 2016 permette aux élèves de profiter chacun de trois heures de gymnastique.»

A la suite du dépôt du recours, Anne Emery-Torracinta déclarait dans nos colonnes: «Au primaire, il y a déjà trois heures de gym. Sur le principe, je suis favorable à l'établissement d'une troisième période. Mais cela implique de changer la grille horaire et de trouver des locaux. La question budgétaire est à prendre en compte. La gymnastique n'est pas la seule discipline à demander une augmentation de sa dotation horaire. Une évaluation complète du nouveau Cycle est prévue à la rentrée 2018. C'est à ce moment que la question sera étudiée. D'autres disciplines, comme l'information scolaire et professionnelle ou le latin, réclament aussi plus d'heures.»

Contactée hier, la conseillère d'Etat n'a pas souhaité faire de commentaire.

## Des com pour les

### La régie essuie un moindre que prévu de 11 millions de fr

Les Transports publics (TPG) ont limité la casse. La régie, qui a exercé 2015 avec 11 millions de francs de moins que prévu, a hier ses résultats, moins que prévu: le budget a subi une perte de 17 millions. Christophe Clivaz, interim du conseil d'administration, la régie a évité de dépasser ses coûts. Pour la construction du dépôt, les TPG ont travaillé avec un budget obligatoire. Ils ont leur offre à deux millions de francs de moins que prévu.

La régie a subi la baisse de la hausse par les Genevois en force en décembre. Elle a pu que à gagner d'un millions sur les recettes n'a pas amené clients, observé directeur général a augmenté de pond à l'évolution tatée chaque l'évolution de

Un projet de Grand Conseil, à un moins élevé

## Un de s

### L'homme blessé de sépa

Un détenu Curabili d'évasion tin, selon ladé de d'où il a duit aux

A l'he bituelle, essayé d' termina un pren a grimps second un mur barbelé voisine entre l sauté p de ro